

Le 04 décembre 2023 , à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 novembre 2023

**Présents :**

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ , M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Thomas VINCENT.

**Absents :**

Mme Fabienne MEYNAND , M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Karine BREURE, M. Jean-Nicolas JOUVE, Mme Justine GIRARDON, Mme Sophie GOUDIN.

**Procurations :**

M. Bruno VILLEMAGNE à M. Jérôme DROUET, Mme Karine BREURE à M. Amaury GARDE, M. Jean-Nicolas JOUVE à Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON.

**Secrétaire :** M. Jean-François MONTMARTIN

**OBJET : Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement**

Dans l'attente du vote du budget par le Conseil Municipal en début d'année prochaine, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'assemblée délibérante peut autoriser son Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les annuités de la dette.

S'agissant de l'engagement, liquidation et du mandatement des dépenses de la section de fonctionnement, celle-ci est de droit dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est proposé, dans un souci de continuité du service public et pour permettre à la Commune d'honorer ses créances auprès des entreprises, d'accorder au Maire cette autorisation à compter du 1er janvier 2024 dans la limite de 25 % du montant des crédits inscrits sur tous les budgets d'investissement 2023 selon le tableau ci-dessous, jusqu'au 31 mars 2024.

*Le Conseil Municipal après avoir délibéré,  
DÉCIDE à l'unanimité*

✦ **D'ACCORDER** au Maire l'autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement relevant du budget communal dans les limites fixées au tableau ci-dessous.

Compte	Opération	Prévu 2023	25%
<b>Chap. 20 - Immobilisations incorporelles</b>			
2031 - Frais d'études	(hors opération)	7 400,00	1 850,00
	77-Réaménagement quartier Cèdres	120 000,00	30 000,00
	79-Chapelle Sainte Anne	21 600,00	5 400,00
	83-Skate parc-air de jeux	18 000,00	4 500,00
	87-Ecole des cèdres	70 000,00	17 500,00
	88-Salle polyvalente	70 000,00	17 500,00
	89-Réhabilitation gare	20 000,00	5 000,00
	91-Rénovation 27 rue de la libération	4 500,00	1 125,00
2033 - Frais d'insertion	(hors opération)	1 000,00	250,00
	83-Skate Parc	1 000,00	250,00
2051 - Concessions et droits similaires		33 334,40	8 333,60
<b>Chap. 204 - Subventions d'équipement versées</b>			
2041582 - Autres groupements-Bâtiments et installations		398 369,41	99 592,35
2046 - Attributions de compensation d'investissement		7 000,00	1 750,00
<b>Chap. 21 - Immobilisations corporelles</b>			
2111 - Terrains nus		64 688,00	16 172,00
2115 - Terrains bâtis		4 000,00	1 000,00
2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	(hors opération)	19 000,00	4 750,00
	80-Secteur les vignes	12 600,00	3 150,00
21311 - Bâtiments administratifs		15 600,00	3 900,00
21312 - Bâtiments scolaires		1 000,00	250,00
21316 - Équipements du cimetière		1 000,00	250,00
21318 - Constructions autres bâtiments publics		94 590,60	23 647,65
2152 - Installations de voirie	(hors opération)	27 369,24	6 842,31
	80-Secteur les vignes	18 000,00	4 500,00
21534 - Réseaux d'électrification		1 000,00	250,00
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	(hors opération)	1 000,00	250,00
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	74-Rénovation vestiaire foot	5 000,00	1 250,00
215731 - Matériel roulant - Voirie		65 867,84	16 466,96
215738 - Autre matériel et outillage techniques		1 500,00	375,00
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques		23 000,00	5 750,00
21828 - Autres Matériels de transport		48 382,44	12 095,61
21838 - Autres Matériel informatique		50 073,88	12 518,47
21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaire		1 000,00	250,00
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	(hors opération)	11 000,00	2 750,00
	74-Rénovation vestiaire foot	16 500,00	4 125,00
2185 - Matériel de Téléphonie		2 500,00	625,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	(hors opération)	70 769,79	17 692,45
	85-Self+Aménagement accès pole en	792,00	198,00
<b>Chap. 23 - Immobilisations en cours</b>			
2312- Agencements et aménagements de terrains	(hors opération)	1 000,00	250,00
	77-Réaménagement quartier Cèdres	120 000,00	
	86-Cimetière	45 000,00	11 250,00
	90-Terrain Padel	80 000,00	
2313 - Constructions	(hors opération)	57 362,88	14 340,72
	47-Eglise	219 215,31	54 803,83
	54 - Aménagement Bords Malval	16 098,72	4 024,68
	74-Rénovation vestiaire Foot	927 521,05	231 880,26
	78-Rénovation cure	20 000,00	5 000,00
	79-Chapelle Saint Anne	70 000,00	17 500,00
	89-Réhabilitation gare	30 000,00	7 500,00
	91-Rénovation 27 rue de la libération	20 000,00	5 000,00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	(hors opération)	22 000,00	5 500,00
	54 - Aménagement Bords Malval	72 838,00	18 209,50
	64-Vidéo Surveillance	96 868,40	24 217,10
	83-Skate Parc	300 000,00	75 000,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20231204-81-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

Notification : 11/12/2023

Le secrétaire de séance,

M. Jean-François MONTMARTIN



Fait à la Fouillouse, le 04 décembre 2023

Le Maire,

Patrick BOUCHET


